

DOMAINE « EQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT »

**FICHE : DISPOSITIF DEPARTEMENTAL D'AIDE À LA REALISATION
DE TRAVAUX FORESTIERS**

OBJET

Conformément aux objectifs du schéma Départemental de la Forêt et des Espaces Naturels, le Département soutient l'entretien des massifs forestiers dans le but de les préserver, d'en assurer une gestion satisfaisante et de leur maintenir une fonction économique durable.

OUVRAGES OU OPERATIONS SUBVENTIONNABLES

- Entretien et équipements des massifs forestiers pour la Défense des Forêts Contre les Incendies mis en œuvre par le SMDVF : pistes, citernes, barrières et débroussailllements tels que prévus au Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie
- Entretien et débroussaillage par des activités pastorales dans le cadre du dispositif FEADER.
- Etudes et travaux de restauration de terrains incendiés
- Travaux d'amélioration des forêts : dépressages, premières éclaircies non valorisables.

BENEFICIAIRES

Communes, structures intercommunales, établissements publics locaux

MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Dépense subventionnable : montant des travaux ou des équipements.
- Taux : en correspondance avec les cofinancements Etat- Europe-Région.

DOSSIER A PRODUIRE

- Dossier type

SERVICE INSTRUCTEUR

Direction du Développement et des Solidarités Territoriales
Service Aménagement de l'Espace, Agriculture, Environnement

 04.32.40.79.05